Procès- verbal du conseil municipal du Mardi 06 Février 2024

Début de séance : 20H00

Membres présents :
Le maire, Jean- Luc GIRARD, Virginie GUILLET, Emeline PAMBOURG, Stéphane FROGER et Christelle REVEILLERE.

Absent :
Aymeric PERRIN DE BOISLAVILLE

Absent et excusé :
Clovis SOULARD

Excusés et ayant donnés pouvoir :
Kévin PERCEVAULT à Christelle REVEILLERE, Christine DEROUINEAU à M. le Maire, Jean- Luc GIRARD, Jérémie LEMOINE à Virginie GUILLET

Mme Christelle REVEILLERE est nommée secrétaire de séance.

Le quorum n'est pas atteint pour effectuer les délibérations prévues dans l'ordre du jour.

Le maire décide de reporter le conseil au Mardi 13 Février 2024 à 20h00. Ce deuxième conseil se déroulera sans condition de quorum.

Le maire clôture la séance à 20H05.

MAIRIE DE DENEZE-SOUS-DOUE (Maine-et-Loire)